



Patrick Jérôme

A C H I

*Ministre des Infrastructures Economiques
de la République de Côte d'Ivoire*

I- ETAT CIVIL

Date et lieu de naissance : 17 novembre 1955, à Paris

Situation matrimoniale : Marié, père de 03 enfants.

II- FORMATION

1983 : Diplôme Master of Science en Management de l'Université de Stanford, Californie, USA.

1981 : Diplôme d'Ingénieur de l'Ecole Supérieur d'Electricité de Paris (Supelec).

1979 : Maîtrise de Physique, Université Nationale de Côte d'Ivoire.

1975 : Baccalauréat série C, Lycée classique d'Abidjan, Côte d'Ivoire.

III- COMPETENCES ET OBJECTIFS

3.1 - Compétences

Au cours de mes nombreuses missions, j'ai su développer une expertise avérée dans les domaines suivants :

- développement d'infrastructures en milieu rural (eau, route, électricité) ;
- étude et réalisation des projets de développement ;
- recherche de ressources auprès d'Institutions de financement développement.

3.2 - Objectifs

Mon objectif a toujours été de mettre mes compétences au service des plus démunis en leur facilitant l'accès aux infrastructures de base nécessaires à une vie décente.

Dans ce cadre, j'ai participé à divers projets dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'accès à l'eau, de l'électricité ainsi qu'à la mise en place de coopératives agricoles et commerciales. Au-delà de tout, ma cible primordiale a été l'eau et les femmes ; car dans un pays en développement, et particulièrement en milieu rural, l'eau demeure une ressource vitale au cœur de tout. Elle régule l'activité des femmes et des enfants.

Mon combat, pour faire de l'accès à l'eau potable une priorité gouvernementale, et mon plaidoyer auprès des partenaires au développement pour lever les ressources nécessaires au financement des infrastructures, continue encore.

La crise que mon pays a vécue a plus que jamais accru le rôle de la femme, mais surtout ses responsabilités dans la société, alors même que les pouvoirs qu'elle a ne sont pas à la mesure des efforts qu'elle fournit. Accroître la prise de conscience des femmes dans leur statut, et contribuer à leur promotion, est également ma conviction et mon combat permanent.

IV- REALISATIONS ET TRAVAUX EFFECTUES

4.1 – Réforme des cadres institutionnels

Pour accroître l'efficacité des services aux populations, j'ai initié, de façon active, la réforme de nombreux cadres institutionnels, notamment :

- **en 2006 :** ☞ création de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) par décret n° 2006-274 du 23 août 2006, dont la mission se résume à :
 - ✓ apporter à l'Etat, ou aux Collectivités territoriales, son assistance pour assurer l'accès à l'eau potable des populations sur l'ensemble du territoire ;
 - ✓ contrôler, protéger et surveiller les ressources en eau susceptibles de servir à la production d'eau potable ;
- **en 2003 :** ☞ création de la Société de Développement de l'Autoroute du Sud Est (**SODASE**), par décret n° 2003-396 du 23 octobre 2003, dont la mission principale est la gestion de l'autoroute Abidjan-Grand-Bassam (jusqu'à la frontière du Ghana) ;
☞ création de la Société de Construction du Pont de Jacqueville (**SOCOJAC**), par décret n° 2003-397 du 23 octobre 2003, dont la mission principale est la construction, la gestion et l'exploitation du Pont de Jacqueville ;
- **en 2001** ☞ création de l'Agence ivoirienne de Gestion des Routes (**AGERROUTE**), par décret n° 2001-592 du 19 septembre 2001, maître d'ouvrage, dont la mission principale est la gestion du réseau routier ;
☞ création du Fonds ivoirien d'Entretien des Routes (**FER**), par décret n° 2001-593 du 19 septembre 2001, dont la mission principale est la mobilisation du financement pour l'entretien des routes ;
- **en 2000** ☞ création de l'Autorité de Régulation du Café-Cacao (**ARCC**) ;
- **en 1999** ☞ création de trois (03) structures dans le secteur de l'énergie :
 - ✓ la Société de Gestion du Patrimoine Electrique (SOGEPE) ;
 - ✓ la société d'opération Ivoirienne d'Electricité (SOPIE) ;
 - ✓ l'Autorité Nationale de Régulation du secteur de l'Electricité (ANARE).

4.3 – Travaux de consultance et d'expertise

Depuis 2006 : Appui à la Chaire UNESCO « Eau, femmes et Pouvoir de Décision » octroyée à la Côte d'Ivoire au 5^e Symposium International de cannes ;

Depuis 2005 : Participation aux différents symposiums de l'Eau de cannes ;

Nombreuses missions d'audit et de conseil dans des sociétés d'Etat en Côte d'Ivoire et à l'étranger ;

Expérience avérée dans les domaines du Management, des Systèmes d'Information, de l'Organisation, du financement et de la gestion des projets ;

Bonne connaissance des secteurs infrastructure, Energie, Agriculture, Nouvelles Technologies de l'Information, banque et Assurance ;

1995-1997 : Consultant au Ministère de l'Economie et des Finances, à la Direction des participations.

1993-1997 : Associé Gérant, Fondateur et gérant du Cabinet Strategic and Management Consultant (SMC), Abidjan.

1988-1993 : Directeur Technique dans la Division Conseil du Cabinet Arthur Andersen Abidjan, Bureau pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale.

1983-1988 : Consultant à Paris, au Cabinet Arthur Andersen, Cabinet International d'Audit et de Conseil.

V- RESPONSABILITES GOUVERNEMENTALES

De décembre 2010 à ce jour : Ministre des Infrastructures Economiques

2000 – Février 2010 : Ministre des Infrastructures Economiques

1999-2000 : Délégué du Gouvernement Chargé de la réforme de la Filière Café/Cacao

1997-1999 : - Conseiller Technique du Ministre de l'Energie, chargé du projet du contrôle thermique AZITO-Energie et du Programme triennal d'électrification rurale ;
- Commissaire du Gouvernement auprès du concessionnaire de service de distribution électrique (CIE) ;

1995-1997 : - Président du Conseil d'Administration des Sociétés ANARE et SOPIE ;
Consultant au Ministère de l'Economie et des Finances, à la Direction des participations, participation au projet de la réforme des finances publiques.

VI- LANGUES

- Français : parlé et écrit : **excellent**
- Anglais : parlé et écrit : **excellent**